

Délégation Territoriale du Val d'Oise
Service contrôle et sécurité sanitaires des milieux

Affaire suivie par : Françoise GOCZKOWSKI
Courriel : francoise.goczowski@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 14 90
Télécopie : 01 30 32 83 48

Réf : FG/DM n° 139 0574

EXTINCTUM
Z.A. N° 2 des Bosquets
17, chemin des bœufs
95540 MERY SUR OISE

A l'attention de Monsieur Benoit BUFFET

Cergy, le 19 MARS 2013

Monsieur,

En réponse à votre fax en date du 22 février 2013 relatif à la collecte d'informations dans le cadre d'un dossier d'exploitation d'une ICPE à Méry-sur-Oise (17 chemin des bœufs), j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il existe un captage public d'eau destinée à la consommation humaine situé au niveau de la commune de Méry-sur-Oise. Il s'agit de la prise d'eau superficielle en rivière Oise.

Vous trouverez ci-joint :

- Le plan de situation de cette ressource,
- l'emprise du périmètre de protection rapproché instauré par arrêté préfectoral du 16 septembre 1997 modifié pour la prise d'eau superficielle de Méry sur Oise,

Enfin, je vous indique que le site se situe dans le périmètre maximal où ont eu lieu, pendant plus de 100 ans, des pratiques d'épandages d'eaux usées brutes (Plaine de Pierrelaye-Bessancourt). Ces dernières ont entraîné une pollution des sols, notamment en métaux lourds.

Aussi, toute activité dans ce secteur doit prendre en compte les expositions potentielles à cette pollution, dont la gestion d'éventuelles terres polluées. Des sondages de sol seront également nécessaires pour assurer une gestion des terres éventuellement excavées lors de la réalisation de projets.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

P/Le Délégué Territorial
L'Ingénieur d'études sanitaires


Astrid REVILLON